MINISTERE AUPRES DU PREMIER MINISTRE CHARGE DU BUDGET ET DU PORTEFEUILLE DE L'ETAT



REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

NOTE DE SERVICE N° 273 =/MPMBPE/DGD/DU 18 NOV 2016 (DIFFUSION GENERALE)

OBJET: Passation des services

Réf: - Décision n° 147/MPMBPE/CAB du 16/11/2016 - Décision n° 149/MPMBPE/CAB du 16/11/2016

En exécution des Décisions n° 147 et 149 du 16 novembre 2016 visées en référence, portant nominations dans les fonctions de Directeurs d'Administration Centrale et de Directeurs Régionaux, j'ai l'honneur de faire connaître à l'ensemble du service que les dates retenues pour les passations des charges sont détaillées ainsi qu'il suit:

- Pour les Directeurs centraux : lundi 21 novembre 2016 ;
- Pour les Directeurs Régionaux : Mardi 22 novembre 2016.

J'invite les fonctionnaires concernés à prendre toutes les dispositions utiles pour le respect scrupuleux des dispositions de la présente.

P.LE DIRECTEUR GENERAL DES DOUANES P.I.LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT

Col. DA PIERRE A.